

RESPIRER

RESPIRER

RESPIRER

# Consommation d'énergie et vous ou en êtes vous?



RESPIRER

Jouez la carte  
de l'isolation  
thermique

Ceter - Ville de Marseille

MARSEILLE BOUGE  
POUR VOUS



Donnons à nos bâtiments  
l'énergie d'être durables

Particuliers, entreprises, commerçants, artisans, maîtres d'ouvrage privés et publics, acteurs de la filière du bâtiment (HLM, syndicats de copropriété, fournisseurs d'énergie, etc.), nous sommes tous concernés par la relance de la maîtrise d'énergie.

Au plan local, la Ville de Marseille s'engage à :

- > Réduire sa consommation énergétique et ses émissions de gaz à effet de serre dans l'ensemble de ses équipements (crèches, écoles, musées, gymnases, locaux administratifs, etc.)
- > Inciter à une meilleure rationalisation de la demande énergétique,
- > Soutenir des projets pilotes et innovants qui mettent en valeur les ressources locales.

En lançant l'opération "thermographie aérienne" sur l'ensemble des zones urbaines habitées, Marseille s'inscrit dans une dynamique d'économie et d'efficacité énergétique pour améliorer la qualité de vie de tous.

Internet  
[www.marseille.fr](http://www.marseille.fr)

Allo Mairie  
0810 813 813

# Pourquoi maîtriser les dépenses d'énergie ? dans l'habitat et les entreprises ?

**Qui consomme quoi en France ?**

Loin devant l'agriculture (2%), l'industrie (23%) et même les transports (32%), le secteur le plus consommateur d'énergie dans notre pays (43%) est celui du bâtiment qui regroupe les logements, les bureaux, les commerces et les équipements collectifs. Les dépenses énergétiques ont considérablement augmenté depuis 2004 avec l'envolée du prix du pétrole. Aujourd'hui, l'énergie représente en moyenne 20% des dépenses liées au logement (loyer, charges, impôts, etc.).

**Les déperditions de chaleur**

renouvellement de l'air -20%      toiture -30%  
 vitres -13%      murs -25%  
 sols -7%      ponts thermiques (jointures) -5%

**Un nouvel élan pour économiser**

La consommation moyenne annuelle d'énergie par logement a baissé de plus d'un tiers depuis le premier choc pétrolier en 1973. En 2005, une nouvelle réglementation thermique propose des objectifs ambitieux : réduire la consommation d'énergie des logements neufs de 20% et jusqu'à 40 % dans les bureaux, les commerces et les équipements collectifs. Ce plan national de lutte contre le changement climatique permet d'envisager des progrès rapides pour réduire la consommation et aider l'utilisation des énergies renouvelables : une baisse de 10% de la consommation tous les cinq ans est prévue.

## Thermographie aérienne de Marseille : faites le point sur votre consommation d'énergie.

**Pour réduire votre facture énergétique, une carte des déperditions de chaleur en toiture vient d'être établie sur l'ensemble de la zone habitée de la ville de Marseille (140 km<sup>2</sup>).**

**Comment ?**

Un avion équipé d'une caméra a effectué plusieurs survols de la ville lors de l'hiver 2006 pour visualiser les variations de chaleur en toiture et détecter leurs défauts d'isolation. Le traitement de ces informations permet de créer des images sous forme de cartes thermiques affichant le niveau de déperdition.

www.marseille.fr

**Bien lire votre "thermicarte"**

Le résultat de la thermographie aérienne de Marseille est restitué sous forme de cartes en couleurs. Voici comment les interpréter :

déperditions non perceptibles	moyennes
très faibles	fortes
faibles	très fortes ou source de chaleur

## La première des énergies renouvelables est celle que l'on ne consomme pas

Chaque année, près de 3 millions de ménages français investissent en moyenne 2 700 euros pour réaliser des travaux d'économie d'énergie dans leur logement.

**Isoler une habitation permet tout à la fois :**

- > de réduire vos dépenses annuelles de chauffage,
- > de gagner en confort,
- > d'amortir les frais d'isolation entre 3 et 5 ans,
- > de lutter contre le réchauffement climatique,
- > de préserver notre planète et la qualité de l'air.

**Pour en savoir plus vous pouvez :**

- > Consulter votre thermographie sur [www.marseille.fr](http://www.marseille.fr)
- > Contacter l'espace Info Energie  
40, rue Saint-Jacques  
13006 Marseille - 04 91 37 21 53